

**République Tunisienne**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**

**Direction Générale des Études Technologiques**

**Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tozeur**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**IUT 01/2023**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE  
LOCAUX A L'INSTITUT SUPERIEUR DES  
ETUDES TECHNOLOGIQUES DE  
TOZEUR.**

# CAHIER DES CHARGES

Dans le cadre de l'accord du 05 Octobre 2017 entre le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tunisien (MESRS) et le ministère de l'Enseignement Supérieur Français, la Direction Générale des Eudes Technologiques et le réseau des IUT de France ont signé un partenariat d'appui à la qualité.

Une convention d'application a été signée le 14/07/2020 entre le MESRS et l'Assemblée des Directeurs des IUT (l'ADIUT) dont l'objectif est de fixer les modalités du partenariat ainsi que les activités à mettre en œuvre conformément aux axes de coopération qui s'inscrivent dans le cadre général de la gestion du programme de rénovation des ISET.

Dans le cadre de ce projet, l'ISET Tozeur envisage de réaliser des travaux de réhabilitations et d'aménagements de locaux nécessaires à la modernisation des formations ciblées par le projet

## **ARTICLE 1 :** *Objet du marché*

Le présent marché a pour but de faire connaître le programme général et les règles des conditions d'exécution de **Travaux d'aménagement des locaux à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tozeur.**

## **ARTICLE 2 :** *Retrait des Offres*

Dès la publication de l'avis d'appel à la concurrence, les candidats potentiels intéressés par la participation qui sont agréés (**Agrément B0 catégorie 1 et plus ; Enterprise spécialisée**) peuvent retirer le cahier des charges gratuitement :

- À l'administration de l'ISET de Tozeur pendant l'horaire de travail,
- Sur le site de l'établissement [www.isett.rnu.tn](http://www.isett.rnu.tn)
- Ou sur l'Observatoire National des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn)

## **ARTICLE 3 :** *Mode de présentation des offres*

Le marché, objet du présent dossier sera passé par voie de consultation ouverte.

Les offres anonymes doivent être déposées sous plis fermés recommandés ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre au plus tard le **15/05/2023**

**A l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tozeur, Campus universitaire Route de Nafta, 2210 Tozeur.** (dans une seule enveloppe).

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, uniquement la mention suivante : « **A NE PAS OUVRIR : CONSULTATION IUT 01/2023 -TRAVAUX**

**D'AMENAGEMENT DE LOCAUX A L'INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE TOZEUR.** » (Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

L'offre est constituée par les pièces contractuelles suivantes :

**1- Le présent cahier des charges**

Paraphe du soumissionnaire sur chaque page ainsi que la date, la signature et le cachet du soumissionnaire à la fin du document.

**2- Copie de la carte d'identification fiscale**

**3- Copie de l'agrément Demandé**

**4- Le bordereau des prix et détails estimatif**

Le soumissionnaire devra remplir en lettres et en chiffres les prix unitaires et le prix total en HTVA figurant dans le bordereau des prix, ainsi que la date, la signature et le cachet à la fin du document.

Les annexes doivent être dûment rempli et signé avec cachet.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne peut ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

**ARTICLE 4 : Validité des offres**

Tous les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant Soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

**ARTICLE 5 : Ouverture des offres**

- La commission d'ouverture des offres se réunit pour ouvrir les consultations dans une séance publique, **Le 16/05/2023 à 10h du matin** dans la salle des réunions de l'établissement.

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter leurs offres dans un délai de **07 jours** à compter de la date de la réception de la demande, et ce par lettre recommandée ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre de l'administration sous peine d'élimination de leurs offres

- Cas de rejet des offres :

- Les offres parvenues ou reçues après la date limite fixée pour leur réception,
- Les offres non conformes à l'objet du marché,
- Les offres qui ont omis des pièces des annexes ou de la consultation.

## **ARTICLE 6 : Evaluation et attribution du marché**

Les offres sont évaluées selon la procédure suivante :

**6.1**-La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière et à la correction des erreurs de calcul par la suite, elle procède au classement de toutes les offres financières.

**6.2**-La commission d'évaluation procède dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante sur la base de la fiche technique contenant les spécifications techniques minimales requises indiquées dans **l'annexe 2**.

Si l'offre technique considérée s'avère non conforme aux caractéristiques et spécifications exigées par le cahier des charges, elle sera éliminée et il sera procédé à l'application de la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

Le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre financière la moins-disante conforme au plan technique, aux cahiers des charges et compte tenu du rabais éventuel proposé par ledit candidat.

## **ARTICLE 7 : Connaissance des conditions de mise en œuvre**

L'entreprise qui prendra possession des lieux devra se rendre compte de la nature des travaux, des conditions d'exécution, des possibilités d'accès, etc... et ne pourra se prévaloir de cet argument pour dépasser les délais.

## **ARTICLE 8 : Délai d'exécution**

Le délai d'exécution de tous les travaux est fixé à **Soixante (60) jours**, y compris dimanches et jours fériés.

## **ARTICLE 9 : Notification du marché et ordre de commencement des travaux**

La date de commencement des travaux sera la date du lendemain de la réception du bon de commande signé.

Toutefois si l'entrepreneur désigné se désiste du marché, l'administration procède à l'application de la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant indiqué dans l'article 6.

## **ARTICLE 10 : Bordereau des prix**

Tous les prix consentis par le soumissionnaire et figurant au bordereau doivent comprendre tous les frais généraux ainsi que toutes les taxes.

### **ARTICLE 11 : Réception Provisoire des travaux :**

A l'achèvement des travaux, l'entrepreneur est tenu d'aviser l'Administration par écrit pour procéder à la réception provisoire des travaux à l'issue de laquelle un procès-verbal sera dressé.

### **ARTICLE 12 : Délai de garantie**

Il est prévu une période de garantie de six (06) mois à compter de la date d'effet de la réception provisoire pour les travaux.

Le délai de garantie prend effet à compter de la date de réception provisoire de l'ensemble des travaux.

Le délai de garantie peut être prolongé par décision de l'Administration jusqu'à l'exécution complète des travaux et dans aucun cas ce délai ne dépasse pas un an à compter de la date de réception provisoire de l'ensemble des travaux.

### **ARTICLE 13 : Réception définitive des travaux :**

Au terme du délai de garantie indiqué à l'article 12 ci-haut, l'entrepreneur est tenu d'aviser l'Administration par écrit pour procéder à la réception définitive des travaux à l'issue de laquelle un procès-verbal sera dressé sans aucune réserve.

### **ARTICLE 14 : Variation des prix**

Le présent marché est à caractère ferme et non révisable.

### **ARTICLE 15 : Variation de la masse des travaux**

L'importance de chaque nature d'ouvrage pourra varier dans une proportion de 20%, en plus ou en moins, sans que l'entreprise puisse lever des réclamations.

Il est toutefois, stipulé que les travaux imprévus ou dépassant les quantités prévues au devis estimatif ne pourront être exécutés par l'entreprise qu'après accord préalable et écrit de l'Administration avec un devis pour les nouveaux articles.

### **ARTICLE 16 : Mode de paiement**

Les Factures seront payées en HTVA selon la loi de finance de 2022 article 37 qui modifie l'article 13 bis du Code de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le paiement se fera par virement postal à travers le compte de l'administration selon les procédures du Code de la comptabilité publique après réception de tous les travaux sans aucune réserve sur présentation du bon de commande et de la facture en quatre exemplaires signés et approuvés par l'entreprise avec une copie du compte bancaire.

### **ARTICLE 17 :*Retenue de garantie:***

Il sera prélevé une retenue de garantie pour les travaux de **10%** sur le paiement définitif, en garantie de la bonne exécution du marché et du recouvrement des sommes dont le titulaire du marché serait reconnu débiteur au titre de ce marché.

### **ARTICLE 18 :*Pénalité de retard***

L'entreprise sera passible par jour de retard au-delà du délai d'exécution contractuel, d'une pénalité de retard égale à **Quatre-vingt (80,000 DTN) Dinars** par jour calendaire de retard plafonnée à **5%** du montant de l'offre. Le montant de la pénalité sera déduit du montant des travaux exécutés. Pour éviter toute incertitude sur la date d'achèvement des travaux, le soumissionnaire sera tenu d'en aviser l'Administration par écrit.

### **ARTICLE 19 :*Responsabilités***

L'entrepreneur sera responsable vis-à-vis des tiers de tous les dommages et dégradations qui auraient lieu du fait du fonctionnement du chantier. Il sera également responsable des dommages éventuels pouvant résulter du transport des matériaux et de la traversée des lieux. Les indemnités à payer en cas d'accidents sont dues par l'entrepreneur, sauf recours contre l'auteur de l'accident. En aucun cas, l'Administration ne pourra être inquiétée à cet égard.

### **ARTICLE 20 :*Inspection et contrôle des travaux***

L'Administration et ses représentants qualifiés devront pouvoir à tout moment avoir accès aux lieux de travail où qu'ils se trouvent et quel que soit l'avancement des travaux.

L'entrepreneur est avisé de fournir toutes échantillants nécessaires et sur la demander de l'administration avant chaque exécution.

- Le travail effectué sera soumis à l'inspection et aux essais de l'Administration à tous les stades de son exécution. L'entrepreneur est tenu de fournir rapidement à ses frais :
  - Les outils et instruments nécessaires à d'éventuelles vérifications
  - Tous les moyens raisonnables en main d'œuvre et en matériaux nécessaires à une inspection convenable des lieux et aux essais de chantier qui pourraient lui être demandés.

Toutes les inspections effectuées par l'Administration ou tous les essais faits sur sa demande devront être accomplis de manière à ne pas retarder inutilement l'exécution des travaux.

L'entrepreneur ne doit, en aucun cas, faire obstacle à ces inspections, mais au contraire il devra y prêter tout son concours et fournir tous les renseignements qui pourront lui être demandés.

### **ARTICLE 21 :*Résiliation***

Dans le cas de résiliation des travaux, la notification faite à l'entreprise précisera l'étendue de la résiliation et la date à laquelle elle sera effective. Dès réception de la notification de résiliation, l'entrepreneur devra :

- Arrêter les travaux à la date et dans les limites indiquées par la notification.
- Résilier ou suspendre tout contrat, tout sous-traité, toute commande et toute prestation de service.
- Terminer toute partie de travail qui n'aurait pas été comprise dans la résiliation et prendre toutes mesures conservatoires dans les limites et dans les conditions présentées par l'Administration.

### **ARTICLE 22 :*Prescriptions techniques***

Tous les travaux doivent être exécutés suivant le descriptif du devis estimatif et conformément aux règles de l'Art.

**LU ET ACCEPTE PAR**

**L'ENTREPRENEUR**

**TOZEUR LE : .....**

(Cachet et signature)

# ANNEXES



**SOUMISSION**

**Consultation IUT01/2023 :Travaux d'aménagement de locaux à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tozeur**

- Je soussigné (nom, prénom et fonction):.....
- .....
- Agissant au nom de et pour le compte de:.....
- Inscrit au registre de commerce:.....Sous le numéro :.....
- Adhérent au régime de sécurité sociale (à citer):.....
- Sous le numéro :.....
- Faisant élection de domicile à:.....
- Agissant en qualité de:.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de consultation **IUT01/2023** relatif au **Travaux d'aménagement de locaux à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tozeur,**

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et la difficulté des travaux à exécuter,

**Me soumetts** et m'engage à accepter les conditions générales de la consultation durant toute la période d'exécution des travaux indiquée dans l'article 8 de ce présent cahier de charges,

Avec le montant du marché y compris la TVA en dinars tunisien :

En chiffres :.....

Et en lettres.....

- Ces prix résultent de l'application des prix unitaires aux quantités prévues au détail estimatif.
- Accepter le présent prix du marché à caractère ferme et non révisable.
- Affirmer, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs que je ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales.

L'Institut supérieur des études technologiques de Tozeur se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert à mon nom à la Banque ou à la Poste :(à préciser)

.....

Sous le numéro:.....

Fait à.....Le.....

(Signature et cachet du candidat)

# **BORDEREAUX DES PRIX ET DETAIL ESTIMATIF**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOCAUX L'INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES  
TECHNOLOGIQUES DE TOZEUR.**

**BORDEREAUX DES PRIX + DETAIL ESTIMATIF**

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
	<p><b><u>GENERALITE :</u></b> L'entrepreneur reconnaît avoir été sur place, visité les lieux, reçu toutes les explications. L'entrepreneur devra assurer la fourniture, le transport, le chargement et la mise en place des équipements à installer, de tous les accessoires nécessaires. la mise en place comporte toutes les sujétions. Les prix comprennent tous les frais de fourniture, transport, chargement, déchargement, les prestations de la main d'œuvre ainsi que les casses et les essais de bon fonctionnement.</p>				
1	<p><b>Dépose fenêtre existant</b> Dépose soignée des fenêtres en bois indiqués, y compris les cadres fixés aux murs, les grilles de protection si existe et toutes sujétions, La menuiserie déposée reste sous la responsabilité de l'entrepreneur jusqu'au avoir un PV de la part du directeur <b>L'unité :</b> .....</p>	U	2		
2	<p><b>Dépose Porte existant</b> Dépose soignée des portes en bois indiqués, y compris les cadres fixés aux murs, les grilles de protection si existe et toutes sujétions, la menuiserie déposée reste sous la responsabilité de l'entrepreneur jusqu'au avoir un PV de la part du directeur <b>L'unité :</b> .....</p>	U	13		
3	<p><b>Dépose équipement sanitaire existant</b> Dépose des différents appareils sanitaires existants tels que lavabos, cuvette, y compris dépose de tuyauteries, réseaux d'eau potable et réseaux d'évacuations accessoires divers, nettoyage et comblement des regards sous appareils si existe par des couches de sables de concassage et toutes sujétions de nettoyage et réparation du revêtement. Les équipements restent sous la responsabilité du l'entrepreneur jusqu'à ce qu'il aura un PV de réception du directeur ainsi qu'il aura à sa charge le transport des déchets vers les décharges publiques quelle que soit la distance et toutes sujétions <b>L'unité :</b> .....</p>	U	2		
4	<p><b>Démolition des cloisons</b> Travaux de démolition des cloisons quelques soit le type et la hauteur y compris nettoyage des surfaces d'intervention, pris en charge des installations électriques et informatiques, et transport des gravois à la décharge publique quel que soit la distance et toutes sujétions <b>Mètre linéaire :</b> .....</p>	ml	32		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
5	<p><b>Pose des portes existantes</b> Travaux de pose des portes existant en bois avec scellement du cadre dans la maçonnerie finition des alentours et des arrêts avec un mortier de ciment dosé à 350Kg/m<sup>3</sup> y compris des buttoirs en caoutchouc, entretien du bois de la porte, pose de la quincaillerie manquante au choix de l'administration et toutes sujétions.</p> <p><b>L'unité:</b>.....</p>	U	2		
6	<p><b>Cloisons de 20 CM</b> Cloison de 20 cm (composée de briques de 12 trous posés sur chant) exécutée et mise en œuvre avec un mortier de pose de ciment I 32.5 dosé a 300Kg/m<sup>3</sup> Parfaitement jointoyées et les trous retrouvés seront complètement bouchés avant application de tout enduit et toutes sujétions pour la bonne pose.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	20		
7	<p><b>Cloisons de 10 CM</b> Cloison de 10 cm (composée de briques plâtrières posés sur chant) exécutée et mise en œuvre avec un mortier de pose de ciment I 32.5 dosé a 300Kg/m<sup>3</sup> Parfaitement jointoyées et les trous retrouvés seront complètement bouchés avant application de tout enduit Et toutes sujétions pour la bonne pose.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	20		
8	<p><b>Béton armé en élévation</b> Béton armé en ciment I 42.5 dosé à 350Kg/m<sup>3</sup> pour ouvrage tel que paillasse et étagère d'un placard, épaisseur 10cm exécutés et mise en œuvre avec ferrailage #5T10/m y compris confection de béton, coffrage, décoffrage, mise en place et toutes sujétions</p> <p><b>Le mètre cube :</b>.....</p>	m <sup>3</sup>	2		
9	<p><b>Enduits</b> Travaux d'enduit sur murs, murettes cloisons, sous plafond etc... de 1.5 à 2.5 cm d'épaisseur exécuter en trois couches dressé sur repère et tiré à la règle, la première couche au mortier de ciment dosé à 500Kg/m<sup>3</sup> fortement fouettée à la truelle, la deuxième au mortier de ciment dosé à 300Kg/m<sup>3</sup> y compris un <b>grillage de jonction</b> (entre nouvelle et ancienne partie) la troisième couche en mortier bâtard dosé à 150Kg de ciment et 150Kg de chaux hydraulique artificielle, finement frottée, y compris confection des arrêtes au mortier de ciment dosé à 400Kg/m<sup>3</sup> et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	150		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
10	<p><b>Faux plafond en staff lisse</b> Exécution de faux plafond en staff de plâtre blanc ultrafin avec joint creux y compris suspension, attache, scellement a toute hauteur, peinture au choix de l'administration, y compris toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	200		
11	<p><b>Revêtement en marbre de Thala 3 cm</b> Fourniture et pose de marbre de Thala lustré de 3 cm d'épaisseur, couleur au choix de l'administration, à joints vides de 1 mm d'épaisseur, sur support rigide pour toute usage (siffles, seuils, paillasse et tous endroit indiquer par l'administration) parfaitement réglée au mortier de ciment blanc dosé à 500Kg/m3 y compris lustrage, nettoyage et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	10		
12	<p><b>Revêtement en marbre de Thala 2 cm</b> Fourniture et pose de marbre de Thala lustré de 2 cm d'épaisseur, couleur au choix de l'administration, à joints vides de 1 mm d'épaisseur, sur support rigide pour toute usage (siffles, seuils, étagère de placard et tous endroit indiquer par l'administration) parfaitement réglée au mortier de ciment blanc dosé à 500Kg/m3 y compris lustrage, nettoyage et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	8		
13	<p><b>Revêtement en plaque de plâtre sur mur</b> Composé d'une cloison de laine de roche revêtu en plaque de plâtre perforé constituée d'une ossature en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e composée de rails bas et haut et de montants de 70mm posés dos à dos en respectant un entre axes de 0,60m. Le parement de 12,5 mm réalisé en une simple face sera vissé sur l'ossature existante se limitant à la hauteur du plafond. La pose se fera de dalle à dalle et de répondre à des impératifs d'isolation phonique ou de compartimentage entre locaux. Un panneau de laine de verre de 70mm d'épaisseur et 157kg/m<sup>2</sup> de densité absorption acoustique égale à 1 sera incorporés entre les montants. La finition des panneaux sera faite par un enduit à joints fourni par le fabricant sur une armature en voile de verre y compris respect des tolérances de planéité et des recommandations de mise en œuvre du fabricant. et toutes sujétions</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	125		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
14	<p><b>Revêtement en plaque de bois sur mur</b> Fourniture et pose du Revêtement en tasseau de bois de dimension 17x290 cm épaisseur 2cm couleur au choix de l'administration posé sur une surface parfaitement plane et lisse, les plaques seront fixées à l'aide de Silicone colle (Adhésif) sur l'ossature existante se limitant à la hauteur du plafond. Les panneaux doivent être résistant à l'eau, anti moisissure et anti termite fournis avec des accessoires tel que Angle mural (Pour les bords), Pince aluminium (Support panneau) et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré:</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	20		
15	<p><b>Revêtement en moquette textile sur sol</b> Fourniture et pose d'une moquette en textile (épaisseur entre 06 et 12 mm) pour revêtement du sol, avec une colle adhésive spéciale sol. La moquette doit être non inflammable avec Isolation acoustique et un maintien de la chaleur, Insensibles aux acariens, aux moisissures et aux champignons, résistant au poinçonnement et à l'abrasion, motif et couleur au choix de l'administration selon un catalogue fournis par l'entreprise, y compris seuil de porte en aluminium, qui recouvre parfaitement la moquette, et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	300		
16	<p><b>Grille en fer forgé</b> Fourniture, pose et scellement à la maçonnerie ou à la menuiserie de grille en fer forgé pour fenêtre et pour séparation des espaces, détail et choix selon l'existant, y compris une couche de peinture anti rouille, après broissage et trois couches de peinture sur métaux ferreux et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	30		
17	<p><b>Tôle perforée en Acier</b> Fourniture et pose à la soudure d'une tôle perforée en acier épaisseur entre 0.3 et 0.8 mm pour garde de corps, y compris une couche de peinture anti rouille, après broissage et trois couches de peinture sur métaux ferreux et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	10		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
18	<p><b>Menuiserie en aluminium pour porte</b> Fourniture et pose des portes en aluminium profilé TPR profil 40 ou équivalent couleurs au choix de l'administration avec vitre stop-sol de 8 mm y compris serrure et poigner tubulaire, toutes les accessoires nécessaire et quincaillerie pour la bonne pose et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	10		
19	<p><b>Menuiserie en aluminium pour Fenêtre</b> Fourniture et pose des fenêtres en aluminium profilé TPR profil 40 ou équivalent, ouvrant à la française poser sur cadre existant en bois, couleurs au choix de l'administration avec vitre stop-sol de 8 mm y compris poigner tubulaire, toutes les accessoires et quincaillerie pour la bonne pose et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	20		
20	<p><b>Séparation en Aluminium</b> Fourniture et pose d'une séparation a parois en aluminium semi vitrée en vitrage double de 2x6mm d'épaisseur y compris un porte en aluminium, remplissage de la partie basse par des lames en PVC rigide, tous types de quincailleries pour l'assemblage des parois, fixation, joints, poignés, barres de poussées, béquilles simples ou doubles ,seuils, serrures, des fermes portes système de glissement , vérin d'auto-fermeture couleur au choix de l'administration et toutes sujétions</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	30		
21	<p><b>Peinture à l'eau sur mur</b> Peinture à l'eau sur murs intérieur, extérieur et plafond exécuter en trois couches appliquées au rouleau, peinture pré malaxé par ordinateur couleur au choix de l'administration y compris Brossage, Grattage, dépoussiérage et rebouchage des imperfections d'enduit y compris toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :.....</b></p>	m <sup>2</sup>	2000		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
22	<p><b>Peinture à l'eau avec mastic sur mur</b>  Comprenant :  - Travaux préparatoires : masticage en 3 couches à base de copolymère acrylique et couches satinées  Brossage, Grattage, rebouchage et dépoussiérage.  - Une couche de "REXIM" teinté et diluée à 300 %.  - Trois (3) couches de peinture pré malaxé par ordinateur couleur au choix de l'administration appliquée au rouleau y compris toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré:</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	800		
23	<p><b>Peinture sur menuiserie</b>  Peinture à l'huile sur menuiserie de bois appliquée au pistolet en trois couches comprenant brûlage des nœuds, une couche de peinture glycérophtalique, puis deux autres couches de même nature couleur au choix de l'administration et toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré:</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	25		
24	<p><b>Peinture décorative sur mur intérieur</b>  Comprenant :  - Travaux préparatoires : Brossage, Grattage, rebouchage et dépoussiérage.  - Appliquer 2 couches de Peinture décorative, de façon à obtenir une surface parfaitement plane et lisse. Après chaque couche, poncer au papier abrasif et épousseter, ensuite, appliquer 2 ou 3 passes successives la couche finale par petites touches (pastillages), qui seront plus ou moins rapprochées ou superposées pour obtenir l'aspect définitif. Les couleurs et les choix de la Peinture décorative proposées, seront validés suivant le choix de l'administration, y compris toutes sujétions.</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	40		
25	<p><b>Store jour nuit</b>  Fourniture et pose des stores jour et nuit qui compose de deux panneaux de tissu en deux couches coulissant l'un devant l'autre et entrecoupés de bandes horizontales avec une couche semi transparente et une couche opaque couleur au choix de l'administration, enrouler manuellement par une tige horizontale et une chaînette fixer à l'extimité.  Le mécanisme sera fixé directement au mur avec équerre d'éloignement</p> <p><b>Le mètre carré :</b>.....</p>	m <sup>2</sup>	40		



N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
26	<p><b>Receveur de douche</b>  Fourniture et pose d'un receveur de douche en porcelaine vitrifiée de 80x80 à fond antidérapant équipé d'un mitigeur avec pompe de douche et jet d'eau à fermeture temporisée, mécanisme autonettoyant par fil frein, matériaux utilisées résistant à la corrosion y compris bonde siphonide en laiton a sortie latérale, grille en inox, branchement au réseaux eau potable , branchement aux réseaux eau usée, et toutes sujétions.</p> <p><b>L'unité:</b> .....</p>	U	1		
27	<p><b>Conduits électriques</b>  Fourniture, pose et fixation de conduits ICD gris rigide non-propagateur de la flamme, y compris boîte de jonction, de raccordement, accessoires de fixation et toutes sujétions, ayant les diamètres suivants :</p> <p>Ø 13mm  <b>Le mètre linéaire :</b> .....</p> <p>Ø 16 mm  <b>Le mètre linéaire :</b> .....</p> <p>Ø 21 mm  <b>Le mètre linéaire :</b> .....</p>	ml	40		
28	<p><b>Fils électriques</b>  Fourniture, déroulage, pose et raccordement du fil rigide, ayant les sections suivantes, y compris accessoires de pose et fixation et toutes sujétions</p> <p>1.5 mm<sup>2</sup>  <b>Le mètre linéaire :</b> .....</p> <p>2.5 mm<sup>2</sup>  <b>Le mètre linéaire :</b> .....</p>	ml	70		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
29	<b>Câbles électriques</b> Fourniture, déroulage, pose et raccordement du câble U1000 R02V ayant les sections suivantes, y compris accessoires de pose et fixation et toutes sujétions  3 x 2.5 mm <sup>2</sup> <b>Le mètre linéaire</b> :.....	ml	100		
	4x4 mm <sup>2</sup> <b>Le mètre linéaire</b> :.....	ml	40		
30	<b>Disjoncteur</b> Fourniture, pose et raccordement du disjoncteur tension de 230 à 400 V, et avec une fréquence de 50/60 Hz, Fixation sur rail DIN, y compris câblage, accessoires de raccordement et de fixation, mis à la terre et toutes  2 x 16 A <b>L'unité</b> :.....	U	5		
	2 x 25 A <b>L'unité</b> :.....	U	5		
	4 x 20 A <b>L'unité</b> :.....	U	5		
31	<b>Coffret électrique 24 modules</b> Fourniture, pose et raccordement d'un coffret électrique métallique encastré de 24 modules avec 2 rangées, les entraxes des rails DIN 125 mm, Indice de protection IP44, y compris accessoires de pose et fixation et toutes sujétions <b>L'unité</b> :.....	U	2		
32	<b>Spot LED de 6W</b> Fourniture, pose et raccordement de spot panel LED de 6W encastrable de couleur blanc froid, type et forme au choix de l'administration selon un catalogue fournis par l'entreprise, y compris accessoires de pose et fixation et toutes sujétions  <b>L'unité</b> :.....	U	150		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QT	P.U.HT	P.T.HT
33	<p><b>Spot LED de 12W</b> Fourniture, pose et raccordement de spot panel LED de 12W encastrable de couleur blanc froid, type et forme au choix de l'administration selon un catalogue fournis par l'entreprise, y compris accessoires de pose et fixation et toutes sujétions</p> <p>L'unité:.....</p>	U	150		
34	<p><b>Prise de courant</b> Fourniture, pose, raccordement et mise en service de prise de courant encastré 2P+T, 10/16A, 250V, y compris conducteur 3 x 2.5mm<sup>2</sup> boîte de raccordement, ligne d'alimentation à partir des tableaux correspondants, accessoires, monture couleur aux choix de l'administration et toutes sujétions</p> <p>L'unité: .....</p>	U	50		
35	<p><b>Prise de courant Industrielle</b> Fourniture, pose, raccordement et mise en service de prise de courant industrielle 3P+T+N, 16A, 380V, y compris conducteur 3 x 2.5mm<sup>2</sup> boîte de raccordement, ligne d'alimentation à partir des tableaux correspondants et toutes sujétions</p> <p>L'unité: .....</p>	U	20		
36	<p><b>Interrupteur Simple Allumage</b> Fourniture, pose, raccordement et mise en service des interrupteur simple allumage 10/16A, 250V, y compris boîte de raccordement, ligne d'alimentation à partir des tableaux correspondants, accessoires, monture couleur aux choix de l'administration et toutes sujétions</p> <p>L'unité: .....</p>	U	50		

<b>TOTAL GENERAL HTVA</b>	
---------------------------	--

Arrêté la présente soumission à la somme de .....  
.....HTVA

**COMPLETE QUANT AUX PRIX  
PAR L'ENTREPRENEUR**